

Compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du mardi 26 mai 2020 à 18 heures.

(Convocations envoyées le 19 mai 2020).

La séance d'installation du conseil municipal, séance publique, limitée à 10 personnes maximum, se déroule dans la salle des fêtes en raison de l'épidémie du COVID19 afin de respecter les mesures barrières : 4m² par personne.

Un courrier a été adressé le 19 mai 2020 à Monsieur le Préfet pour l'informer du changement de salle.

Le maire sortant indique que ce dispositif s'appliquera pour les autres séances du conseil municipal pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire (article 9 de l'ordonnance 2020-562 du 13 mai 2020) qui court actuellement, jusqu'au 10 juillet 2020.

PRESENTS : Philippe GUIBERT, Maire sortant. Didier BAIGE - Olivier BLONDET - Laurence CLAUSS - Jacky DUPLOUICH- Chantal LECHOPIER - Odile POTARD - Michel ROUSSEAU - Vincent THIBAUD - Saskia VAN LISHOUT- Marie-Paule WILLEMS.

Ordre du jour :

Installation du Conseil Municipal

Proclamation des résultats

- Election du Maire
- Fixation du nombre de poste d'Adjoints
- Election des Adjoints
- Indemnités de fonction du Maire et des Adjoints
- Lecture de la charte aux élus

La séance a été ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe Guibert, Maire sortant, qui après l'appel nominal, a déclaré installer les Conseillers ci-dessus dans leur fonction.

Monsieur Philippe GUIBERT, le plus âgé des membres du Conseil a assuré ensuite la Présidence.

Le Conseil a choisi pour secrétaire : Madame Odile POTARD

Le Conseil a choisi deux assesseurs : Madame Saskia VAN LISHOUT et Monsieur Vincent THIBAUD.

● ELECTION DU MAIRE

1^{er} tour de scrutin

Le Président, après avoir donné lecture des articles L2122-4, L2122-5 du Code Général des Collectivités Territoriales a invité le Conseil à procéder à l'élection du Maire conformément aux dispositions prévues par l'article L2122-4 du Code Général des Collectivités Territoriales. Le vote à lieu à bulletin secret. Le Président a demandé qui était candidat au poste de Maire. Monsieur Philippe GUIBERT est candidat.

Les assesseurs ont procédé au dépouillement, le vote a donné les résultats ci-après :

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (1 bulletin blanc)	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Noms et prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
GUIBERT Philippe	10	Dix

Proclamation de l'élection du Maire

Monsieur Philippe GUIBERT a été proclamé Maire et immédiatement installé.

● **Fixation du nombre de poste d'adjoints :**

Le Président a indiqué qu'en application des articles L2122-1 et L2122-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, la commune doit disposer au minimum d'un Adjoint et au maximum d'un nombre d'Adjoints correspondant à 30% de l'effectif légal du Conseil Municipal soit 3 Adjoints au Maire au maximum. Il a rappelé qu'en application des délibérations antérieures, la commune disposait, à ce jour de 3 Adjoints. Au vu de ces éléments, le Conseil Municipal a fixé à l'unanimité, à 3 le nombre d'Adjoints au Maire.

● **ELECTION DES ADJOINTS**

Sous la Présidence de Monsieur Philippe GUIBERT, élu Maire, le Conseil Municipal a été invité à procéder à l'élection des Adjoints. Il a été rappelé que les Adjoints sont élus selon les mêmes modalités que le Maire.

ELECTION DU PREMIER ADJOINT

Le Maire a demandé qui était candidat au poste de 1^{er} adjoint :

Monsieur Michel ROUSSEAU est candidat

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....0
 Nombre de votants.....11
 Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau.....(1 bulletin blanc).....1
 Nombre de suffrages exprimés.....10
 Majorité absolue.....6

Noms et prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
ROUSSEAU Michel	10	Dix

Proclamation de l'élection du premier Adjoint

Monsieur ROUSSEAU Michel a été proclamé 1^{er} Adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU DEUXIEME ADJOINT

Le Maire a demandé qui était candidat au poste de 2^{ème} adjoint :

Monsieur Vincent THIBAUD est candidat

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (1 bulletin blanc).....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Noms et prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
THIBAUD Vincent	10	Dix

Proclamation de l'élection du deuxième Adjoint

Monsieur THIBAUD Vincent a été proclamé deuxième Adjoint et immédiatement installé.

ELECTION DU TROISIEME ADJOINT

Le Maire a demandé qui était candidat au poste de 3^{ème} adjoint :

Monsieur Olivier BLONDET est candidat

1^{er} tour de scrutin

Nombre de Conseillers présents à l'appel n'ayant pas pris part au vote.....	0
Nombre de votants.....	11
Nombre de suffrages déclarés nuls par le bureau (1 bulletin blanc).....	1
Nombre de suffrages exprimés.....	10
Majorité absolue.....	6

Noms et prénoms des candidats	Nombre de suffrages obtenus	
	En chiffres	En toutes lettres
BLONDET Olivier	10	Dix

Proclamation de l'élection du troisième Adjoint

Monsieur BLONDET Olivier a été proclamé troisième Adjoint et immédiatement installé.

Le procès-verbal d'élection du Maire et des adjoints, dressés en double exemplaire, a été signé par le Maire, le Conseiller Municipal le plus âgé, les assesseurs et le secrétaire.

● **Indemnité de fonctions des Elus :**

Monsieur Philippe GUIBERT, Maire informe le Conseil Municipal, qu'il ne souhaite pas percevoir d'indemnité pour exercer sa fonction de Maire. Cette décision est approuvée à l'unanimité par le conseil municipal.

Vu le code général des Collectivités territoriales et notamment les articles L2123-18 à 2123-24, considérant la nécessité d'indemniser les élus municipaux par **10 voix POUR** et **1 voix CONTRE** décide d'attribuer à compter du 26 mai 2020, une indemnité de 12.5 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027, indice majoré 830 ; au 1^{er} Adjoint, Michel ROUSSEAU, au 2^{ème} Adjoint, Vincent THIBAUD et au 3^{ème} Adjoint, Olivier BLONDET.

Une indemnité de 8.85 % de l'indice brut terminal de la fonction publique 1027, indice majoré 830 sera versée à deux conseillers délégués ; Jacky DUPLOUICH et Marie-Paule WILLEMS
Ceux-ci seront désignés par arrêté du Maire.

●**Charte de l'élu local**

Monsieur le Maire donne lecture de la charte de l'élu local et en remet un exemplaire à chaque élu.

●**Conseillers communautaires**

Monsieur le Maire informe les membres du conseil que la commune de Dompierre les Eglises ne peut prétendre qu'à 1 siège de titulaire, désignés en fonction de l'ordre du tableau du conseil municipal.

Conseiller communautaire titulaire : Monsieur Philippe Guibert

Conseiller communautaire suppléant : Monsieur Michel Rousseau.

●**Remerciements**

Monsieur Guibert remercie Madame Sabrina Roulon, Messieurs Gérard Bazin et Jean-Michel Duchiron, conseillers, pour leur investissement et leur implication au sein du conseil de la précédente mandature.

La séance est levée à 19 h 30 minutes.